



Marchés, après les points de distribution, le retour de marchés régulés

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : mercredi 27 mai 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Venissieux - Tous droits

réservés

La Ville avait tout fait en début de confinement pour maintenir des marchés respectant les règles de distance.

Mais les difficultés rencontrées dans de nombreuses villes ont conduit le gouvernement à fermer les marchés une semaine plus tard.

Afin de continuer de proposer aux habitants un approvisionnement en fruits et légumes et de soutenir la filière de production, la Ville de Vénissieux a organisé, dès le 24 mars, la vente directe de caquettes de légumes et de fruits, en lien avec des producteurs volontaires.

Mais ce dispositif répondait mal aux demandes d'habitants notamment aux Minguettes qui recherchaient les volumes et les prix qu'ils connaissaient au marché. La ville a donc complété son dispositif avec l'arrivée d'un nouveau primeur sur le plateau des Minguettes dès le mardi 21 avril, et d'un nouveau point de vente producteurs pour les quartiers Parilly et Jules-Guesde à partir du jeudi 23 avril.

Avec le déconfinement, le gouvernement a autorisé les marchés avec des règles de distances et de contrôle des flux. La Ville a conforté le dispositif étudié au début, et nous nous félicitons de son succès. Malgré la longue file d'attente, notamment aux Minguettes, et quelques incivilités, l'immense majorité des usagers ont fait de ces marchés régulés des réussites.